



L'édito du maire

Chères Mouansoises, Chers Mouansois,



2020 restera une année symbolique pour nombre d'entre nous.

Non pas parce que nous avons changé de décennie mais parce que cette pandémie à laquelle personne ne s'attendait nous a durablement marqués.

L'enseignement essentiel que nous pourrions retenir de cette année c'est, probablement, cette expérience incarnée et collective de la vulnérabilité de notre système.

Cette vulnérabilité, nous l'avons vécue par les confinements, par la distanciation, par les procédures sanitaires qui n'ont cessé d'évoluer, par les restrictions de nos libertés les plus essentielles imposées et par des formes réelles d'insécurité. Manque d'anticipation, perte de contrôle sur les événements qui s'enchaînent, mondialisation qui fait qu'un événement pourtant si lointain devient global et finalement local...

Face à cet effondrement systémique, la toute-puissance de notre technologie mais également de la science n'a pas permis d'endiguer l'épidémie avec autant d'efficacité que l'on aurait pu s'y attendre.

Puisqu'il est l'heure d'exprimer des vœux, il serait bon de formuler le souhait de tourner définitivement le dos au monde du siècle précédent, du productivisme, de la consommation effrénée et de prendre désormais en considération les limites planétaires de notre espace vital.

Il est urgent de nous réconcilier avec l'essentiel, de repenser le monde, de prendre conscience de la fragilité de nos écosystèmes et de ne plus considérer la Nature simplement comme le décor de nos loisirs.

Repenser le monde ne signifie pas nécessairement l'adhésion aux idéaux de décroissance qui pourraient paraître trop restreints mais c'est avant tout une reconfiguration de nos désirs qu'il faut entamer en définissant une nouvelle grammaire de la croissance où la coopération et la solidarité prendraient le pas sur la compétition et l'individualisme.

Cette solidarité qui s'est exprimée cette année dans notre commune de façon remarquable lors des confinements et pour porter secours aux sinistrés de la tempête Alex, cette solidarité, cette unité seront sans nul doute les seuls remparts face aux crises nouvelles qui se profilent car nous le savons, les événements vécus, aussi exceptionnels soient-ils, n'ont rien de ponctuels, ils seront malheureusement épisodiques et récurrents.

Dans ce contexte bien singulier, qu'il me soit permis de vous souhaiter collectivement le meilleur possible pour cette nouvelle année, qu'elle vous permette de vous retrouver, de vous recentrer sur l'essentiel, de partager sans entrave les plaisirs simples de la vie auxquels nous tenons tous et auxquels nous avons un accès parfois limité depuis voilà bientôt presque une année.

Votre maire
Pierre ASCHIERI

À la Une

Depuis la mi novembre, un centre de dépistage du virus Covid-19, situé à la salle Léo Lagrange, a permis de réaliser plus de 2000 tests antigéniques (résultats en 20 mn) ainsi que des tests RT PCR (résultats en moins de 24h).

Ces tests gratuits (se munir seulement de sa Carte Vitale) sont réalisés par des professionnels de santé.

Le centre est ouvert du lundi au vendredi de 9 h 30 à 16 h et le week-end de 9 h 30 à 12 h 30 jusqu'à nouvel ordre.

La campagne de vaccination a commencé



dans les établissements pour personnes âgées le 27 décembre dernier. Les professionnels de santé et les aides à domicile de plus de 50 ans sont en cours de vaccination. Pour les plus de 75 ans hors Ehpad, elle débutera le 18 janvier. L'ARS PACA a annoncé l'ouverture de centres de vaccination dans certaines villes des Alpes Maritimes (Nice, Cannes, Antibes, Grasse, etc).

Dès que la procédure sera simplifiée, avec les nouveaux vaccins dont la gestion est plus facile, nous pourrions peut être envisager une campagne de vaccination à Mouans-Sartoux.

Prenez soin de vous, restons prudents !

Petite Enfance : focus sur le lieu d'accueil parents-enfants

Accompagner un enfant dans son parcours de vie, c'est lui assurer un développement social et moteur, basé sur l'écoute et l'échange avec ses parents.

Inspirés des Maisons Vertes de Paris créées par Françoise Dolto, les Lieux d'Accueil Enfant Parent (LAEP) favorisent la parole comme mode d'expression privilégié entre les enfants et leurs parents. Ils misent aussi sur la vie en collectivité et l'échange d'expérience entre parents pour contribuer à l'éveil social de l'enfant.

Les LAEP sont des espaces dédiés à favoriser la qualité du lien d'attachement entre les parents et les enfants et permettre à l'enfant de se construire dans de bonnes conditions. Ils participent à cet objectif en développant une approche particulière de l'accompagnement précoce de la fonction parentale, basée sur l'écoute et l'échange autour du lien familial et social.

Mais les LAEP sont également des lieux de rencontre, de détente et de parole : cet espace de jeu doit permettre à tout enfant de moins de 6 ans, accompagné d'un adulte qu'il connaît bien, de se sentir accueilli et reconnu comme une personne à laquelle on accorde de l'importance. Son accompagnant et lui-même sont au cœur de ce dispositif, qui n'a d'autre but que celui d'exister et de faire exister chacun, adulte, enfant, au sein d'un lieu chaleureux, sécurisant et contenant, dans le respect et l'acceptation de ce qu'ils sont, dans la place qu'ils souhaitent prendre.

Accueillir, conforter et renforcer le lien enfant-parent

L'enfant et son parent sont accueillis librement sans inscription préalable, anonymement (seuls les prénoms de l'enfant et de l'adulte qui l'accompagne sont demandés) et gratuitement durant le

temps qu'ils souhaitent, dans le respect de ce qu'ils sont et de ce qu'ils vivent, par des professionnelles et des bénévoles spécifiquement formées.

La confidentialité des échanges y est assurée ; il n'y a pas de parole forcée et les accueillantes mettent un point d'honneur à respecter leur obligation de réserve concernant l'identité des participants et le contenu des échanges.

Aucune activité précise n'y est organisée ou programmée, de façon à laisser place à l'imaginaire de chacun et à ses envies et inspirations du moment. Ce principe permet de donner à l'enfant l'opportunité de mener ses propres expériences, de partager un moment avec les autres et surtout, le plus souvent possible et le mieux possible, d'être en relation avec celui qui l'accompagne.

Ce n'est pas un lieu de « savoir-faire » mais un lieu de « laisser-être », un lieu de reconnaissance, de tolérance et de « vivre ensemble ».

Conforter et renforcer le lien enfant-parent

L'accompagnement familial dans un LAEP se fait à plusieurs niveaux :

- de l'enfant : en promouvant et valorisant son écoute et sa parole en tant que personne, sa confiance en lui et sa socialisation. L'objectif est de lui permettre de développer sa créativité, son rapport à lui-même et aux autres et donc, *in fine*, son autonomie.

- de l'adulte qui l'accompagne : en favorisant les échanges entre les adultes présents mais aussi, en leur permettant de rompre un éventuel sentiment d'isolement, social ou culturel. Notre région comprenant de nombreuses opportunités professionnelles notamment, certaines familles peuvent en effet avoir l'impression

de perdre leurs repères.

Ce lieu d'accueil leur propose une pause, une respiration, dans un quotidien familial parfois chargé... Les familles peuvent également y trouver un accompagnement à la parentalité par l'écoute et la valorisation de leurs compétences parentales et un accueil spécifiquement pensé pour les soutenir dans leur rôle de parents, fondamental à l'épanouissement de leurs tout-petits.

- de la relation entre l'enfant et son parent : en renforçant la notion de lien et d'attachement, en relativisant et dédramatisant les tensions et en tissant un lien suffisamment sécurisant pour aborder sereinement et en toute confiance l'avenir.

Infos pratiques :

- horaires d'ouverture : ouvert tous les mardis matins de 9 h à 12 h et un samedi matin par mois.

- adresse : espace Bulles d'Enfances, au 135 allée des Écoles, bâtiment « Le Maupassant », à côté du multi-accueil des P'tits Bouts en Train.

La salle est entièrement équipée pour accueillir les enfants de 0 à 6 ans et l'adulte qui les accompagne en toute sécurité. Jeux, jouets, livres ou encore matériel de motricité sont mis à disposition. Une salle d'hygiène et une cour extérieure sont également accessibles.

Accueil : assuré par Nathalie, Fabienne, Nadège et Delphine, toutes quatre spécifiquement formées à l'accueil et à l'écoute en LAEP, afin d'accompagner chaque enfant dans la découverte de situations nouvelles et la reconnaissance et la compréhension de ses émotions, dans un climat de confiance et de sécurité.



Mouans-Sartoux produit sa propre électricité !



La commune a installé en 2019 deux centrales photovoltaïques sur les toits de la médiathèque et de l'école Aimé Legall (maternelle et primaire), afin de consommer leur propre production d'électricité.

Grâce à l'évolution législative de décembre 2019 qui encadre l'autoconsommation collective, plus d'une dizaine de bâtiments communaux ont pu bénéficier de cette production.

La commune devient ainsi en Côte d'Azur la première personne morale gestionnaire de ce type d'architecture énergétique à l'échelle de plusieurs bâtiments.

La ville peut désormais diminuer sa facture énergétique tout en utilisant une source de production d'énergie propre et renouvelable. Par le biais de l'autoconsommation collective, Enedis propose un système intelligent de répartition des flux électriques entre les panneaux solaires et les bâtiments :

- . Reconstitution de l'ensemble des flux électriques qui sont produits, autoconsommés mais aussi soutirés du réseau.

- . Répartition au fil de l'eau de l'électricité produite, là où les besoins de consommation sont les plus importants.

A terme, ce projet pourra être étendu à la totalité des bâtiments communaux de la ville, comme le château, la crèche, le jeu de boules ou encore l'épicerie sociale.

Plus tard, il est même envisagé de permettre aux citoyens intéressés de faire partie de ce réseau local de partage de l'énergie électrique.

Le projet en vidéo : www.facebook.com/ville2mouanssartoux/videos/819036338950085

Résolution 2021 : participez au compostage collectif

Si vous ne disposez pas de jardin, vous pouvez, malgré tout, valoriser vos épluchures et autres marc de café ou thé en compost. En effet la commune dispose de 4 sites de compostage collectif, la Grand Pièce, le garde-barrière (près du passage à niveau de la gare), le parc du château et les Plantiers (derrière le CAM).

Le compostage collectif est une démarche collaborative qui favorise l'esprit de coopération et la convivialité dans les quartiers. Chaque habitant est invité à se rendre sur les sites de compostage collectifs afin d'y déposer ses épluchures et autres déchets organiques.

L'organisation de ces sites est tripartite:

Les *Maîtres Composteurs* d'UNIVALOM se chargent de l'animation du réseau et assurent le suivi du processus de compostage, les habitants référents coordonnent les utilisateurs des sites pour organiser le suivi régulier et les retournements mensuels, enfin le service Espaces Verts de la commune se charge de l'installation des sites et de l'approvisionnement en broyat.

Une fois le procédé de décomposition achevé, le compost obtenu est distribué aux participants. Alors n'hésitez pas à rejoindre une équipe de compostage et



vous impliquer dans l'entretien régulier. Pour plus d'informations ou inscription, écrivez à :

composteurs@mouans-sartoux.net

Les référents vous remettront un seau pour transporter votre compost et un livret explicatif.

« Le citoyen nourrit la ville »

En cette période difficile de crise sanitaire qui fragilise les liens sociaux et accentue la problématique d'accès à une alimentation locale et de qualité pour tous, la ville de Mouans-Sartoux lance un nouveau projet sur 3 ans (2021-2023) intitulé *Le citoyen nourrit la ville*.

A travers ce projet, la ville invite ses citoyens à contribuer de manière innovante et solidaire aux enjeux de production alimentaire. La ville de Mouans-Sartoux et la [Maison d'Éducation à l'Alimentation Durable \(MEAD\)](#) souhaitent accompagner la création et le dévelop-

pement de projets citoyens collectifs et participatifs d'autoproduction alimentaire (potagers collectifs, jardins partagés en pied d'immeuble, prêt de jardin, jardinières de rue, plantations d'arbres fruitiers) dans une perspective d'échange, de renforcement du lien social et de solidarité avec les plus démunis. Les défis

à relever sont nombreux : améliorer la résilience alimentaire de la ville, relocaliser notre alimentation, préserver la biodiversité et notre patrimoine naturel, optimiser les espaces non utilisés pouvant servir



à produire de la nourriture, produire et favoriser une alimentation durable, se réappropriier notre alimentation, mieux vivre ensemble, développer l'entraide et la solidarité entre les habitants, etc.

Ce projet sera réalisé en co-construction avec les citoyens afin de permettre aux

participants de trouver des formes d'organisation autonomes et solidaires qui leur permettent d'améliorer leur souveraineté alimentaire à différentes échelles (famille, quartier, commune).

L'année 2021 sera une phase de test où un nombre limité de projets pourront être lancés et accompagnés pour expérimentation. L'objectif est d'étendre ce projet à plus large échelle les années suivantes.

Si vous êtes intéressé(e) par la culture de la terre et que vous souhaitez créer ou prêter un espace pour produire de la nourriture avec des habitants de votre quartier, des amis ou connaissances, envoyez un mail à :

caroline.monjardet@mouans-sartoux.net.

Vous pouvez également laisser vos coordonnées sur le marché de producteurs de Mouans-Sartoux qui a lieu tous les mercredis devant la mairie, en vous adressant au stand des bénévoles du marché.

Noël gourmand dans les écoles

C'était jour de fête dans les écoles mouansoises le jeudi 10 décembre. Les équipes de cuisine ont régalé les papilles des enfants et des agents municipaux qui ont déjeuné à la cantine. Au menu: bruschetta sur lit de salade, poulet sauce champignons, gratin dauphinois et un délicieux fondant à l'orange. Et lors du repas, l'ambiance était au rendez-vous grâce aux équipes d'animation : musique et belles décorations de Noël, jusqu'aux cours de récréation qui accueillent des cheminées ou des rennes de blanc vêtus. Pour finir en beauté, les enfants ont reçu un sachet gourmand composé de chocolats, de bonbons et de fruits séchés bio dont une partie issue du commerce équitable. Merci aux équipes qui ont fait de ce repas de Noël un succès !



Les enfants fêtent leurs droits !



En cette fin Novembre 2020, certes, nous n'avons pas pu nous retrouver comme nous avons coutume de le faire, mais pour autant chacun fut bien représenté.

Défendre ces droits partout dans le monde

Dans la petite cour de l'école d'Aimé Legall, une agitation certaine s'est faite ressentir vers 12 h : les murs de l'école se sont parés d'affiches, de slogans, de dessins, de graffs mettant en valeur cette nécessité absolue de défendre ici et dans le monde « les droits des enfants ».

Tous les accueils périscolaires de chaque école et du collège ont pu exposer leurs œuvres, leurs messages, leurs espoirs, leurs projets et leurs luttes pour que demain soit meilleur. Ce sont leurs animateurs qui ont été porteurs de leurs idées, de leurs envies, de leur droit à s'exprimer. Dans ce monde agité, les enfants ont offert une vraie bouffée d'oxygène au sein

de laquelle espoir, optimisme, conviction n'étaient pas de vains mots. C'est dans ce même état d'esprit, avec cette même volonté, que nos élus ont souhaité renouveler leur engagement en tant que « Ville Amie des Enfants ». Partenaire depuis de longues années de l'UNICEF, la commune a présenté un dossier, devant un jury, explicitant les engagements politiques de la ville jusqu'en 2026 afin que les enfants, depuis la crèche jusqu'à l'âge adulte, aient une place à part entière dans notre société.



N'en déplaise à *Madame COVID*, rien ne pourra venir contrarier les projets de nos enfants et de nos jeunes ! En effet, tout en respectant l'ensemble des protocoles et leurs lots de contraintes, les enfants et les jeunes ont pu créer, rechercher, discuter, défendre et donc participer à la célébration de l'anniversaire des Droits des Enfants.

du collège ont pu exposer leurs œuvres, leurs messages, leurs espoirs, leurs projets et leurs luttes pour que demain soit meilleur. Ce sont leurs animateurs qui ont été porteurs de leurs idées, de leurs envies, de leur droit à s'exprimer. Dans ce monde agité, les enfants ont offert une vraie bouffée d'oxygène au sein

Il ne s'agit pas seulement de célébrer des droits, il faut tout mettre en œuvre pour que ceux-ci soient pleinement vécus, pour que nos enfants, nos adolescents, soient des citoyens actifs, libres de penser, libres de s'exprimer, libres d'expérimenter. Et comme l'a souligné le représentant de l'UNICEF au moment de la signature de la convention, Mouans Sartoux peut s'enorgueillir d'être la première ville de France à avoir renouvelé son label de « Ville Amie des Enfants » !



Une nouvelle preuve si besoin était que, quelques soient les tribulations que nous connaissons en 2021, nous pouvons tous être assurés que chacun travaillera (enfants, adolescents, éducateurs et co-éducateurs, politiques...), à l'élaboration d'actions, de projets visant à construire, préserver et développer la place des enfants et des jeunes dans notre commune et plus largement dans notre société.



L'essentiel des conseils municipaux du 26 novembre et 16 décembre 2020

- Enfance-Jeunesse

Pour la 4^e fois consécutive, la commune a renouvelé la convention de « Ville amie des enfants » qui la lie à l'UNICEF pour la période 2020-2026.

- Alimentation durable (MEAD)

Gilles Pérole, délégué aux écoles, a présenté plusieurs projets liés à l'alimentation durable, Mouans-Sartoux étant la seule commune de France proposant des repas 100 % bio aux enfants de 3 à 15 ans : convention avec l'Institut Agro pour améliorer encore le projet alimentaire municipal, demandes de subventions pour la MEAD et le projet européen Biocanteens.

- Mobilités/TUS

- La commune a remporté un appel à projet de l'ADEME pour élaborer un schéma directeur cyclable communal pour la période 2020-2030 : une demande de subvention a été approuvée pour réaliser les importants travaux de voirie prévus.
- Le conseil a autorisé le maire à répondre à une proposition de la fondation Macif visant à étudier la faisabilité d'un « Transport d'Utilité Sociale » (TUS) pour les personnes défavorisées dans le but de développer leur mobilité, tant pour leurs déplacements indispensables (travail, approvisionnement,...) que pour des déplacements de loisirs. La commune a obtenu le soutien de la Région, du Département et de la CAPG. Si la commune est retenue, ce projet s'étalera sur 12 mois à partir de mai 2021.

- Energie

Il a été créé une commission de l'Energie. Dans la continuité des actions des années précédentes, cette commission va suivre en particulier l'extension du projet d'autoconsommation collective (voir l'article en page 2).

- Associations

Diverses subventions exceptionnelles ont été accordées aux associations en difficulté, sans affecter le budget de la commune puisqu'elles ont été prélevées sur la réserve associative prévue au budget primitif.

Par ailleurs, comme chaque année, la commune a accordé aux associations les plus importantes (centre culturel des Cèdres, Espace de l'Art Concret, Mouans Accueil Informations, Sporting Club Foot et Tennis) une avance sur le budget 2021 leur permettant de fonctionner les premiers mois de l'année.

D'autre part, la convention liant la commune à Mouans Accueil Informations (ex Office de Tourisme) a été renouvelée. Enfin, il a été accordé une subvention à l'association « Chats libres Riviera » qui effectue pour la commune la capture des chats errants et leur stérilisation pour éviter leur prolifération (obligation du maire). Cette aide vient en complément de celle déjà reçue de la Fondation Bardot.

- Finances

Il a été procédé à la régularisation des biens concédés par la commune à la SEML Eaux de Mouans.

- Ressources Humaines

Le Régime Indemnitaires tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) a été étendu à tous les cadres d'emplois éligibles. Il n'engendre aucune dépense supplémentaire.

- Urbanisme

A la suite d'un accord avec les riverains, la délibération du 15 novembre 2018 qui déclassait le chemin de l'Ouvraire a été annulée. Ce chemin a été revêtu sur la partie

ouest et restera en l'état sur la partie la plus proche du village.

- Eau & Assainissement

La CAPG ayant accepté de déléguer la compétence Eau et Assainissement à la commune, une convention est en cours d'élaboration pour préciser les modalités de cette délégation. Celle-ci intégrera les clauses de concession existant entre la commune et la SEML Eaux de Mouans. Par ailleurs, il a été décidé de créer un « pacte d'actionnaires » entre les deux actionnaires de la SEML Eaux de Mouans : la commune d'une part, et la SAS Notre Eau d'autre part. Ce pacte permettra en particulier d'assurer la survie financière de la SAS Notre Eau et de garantir aux citoyens actionnaires de cette SAS le maintien des sommes investies, malgré l'érosion monétaire.

- Organisation du conseil municipal

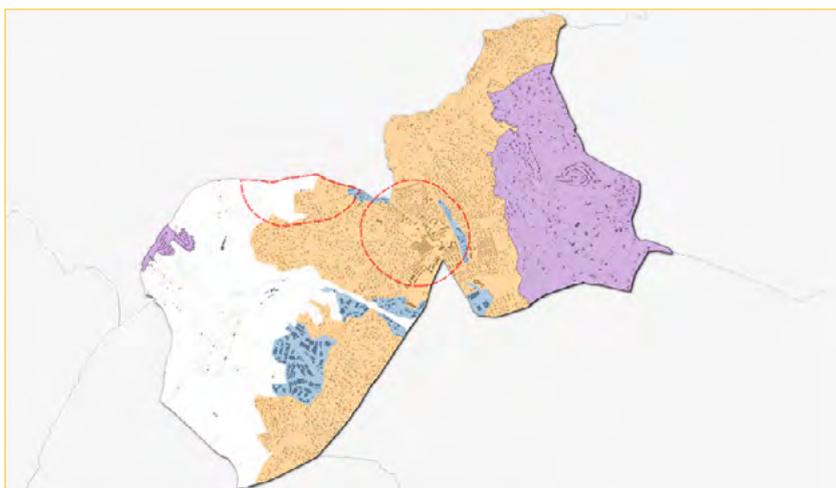
Le règlement intérieur du conseil municipal, permettant en particulier d'assurer un partage équitable des temps de parole, a été adopté. Quelques réajustements ont été opérés dans la composition des commissions et comités consultatifs.

- Nuisances aériennes

Comme la CAPG, la conseil a voté une motion demandant une réduction du trafic aérien de l'aéroport de Cannes-Mandelieu, eu égard aux nuisances engendrées par ce trafic. Au delà des nuisances pour les habitants survolés, l'activité de cet aéroport, avec en moyenne 1,6 passager par avion, est en contradiction totale avec les exigences liées au changement climatique.



Un nouveau règlement pour la publicité



- **périmètre de protection des monuments historiques (500 m)**
- **ZP1 : espaces agglomérés en dehors de la ZP2**
- **ZP2 : zones d'activités et espaces commerciaux denses**
- **Espaces non agglomérés**
- **ZP3 : quartiers résidentiels à l'est de la commune**

Les publicités, enseignes et pré-enseignes sont, sur la volonté du législateur, soumises à une réglementation protectrice de l'environnement et du cadre de vie. Ainsi, le nouveau RLP (ou Règlement Local de Publicité) - l'ancien étant devenu caduc - a été approuvé par le conseil municipal du 16 décembre 2020. Cette délibération fait suite à une enquête publique qui s'est tenue du 5 octobre au 6 novembre 2020. A l'issue de cette enquête publique, le

commissaire enquêteur a remis un avis favorable et les remarques de différentes associations ont été intégrées au RLP. Le RLP vise, notamment, à réglementer :

- La densité publicitaire en limitant le nombre de dispositifs autorisés sur une unité foncière;
- La création de règles d'extinction nocturne pour les enseignes lumineuses ;
- Les formats des dispositifs publicitaires muraux.

A Mouans-Sartoux, 3 zones de de publi-

tés ont été définies
Pour les secteurs situés en dehors des trois zones de publicités définies ci-dessus - en blanc -, les publicités et les pré-enseignes y sont interdites.

Deux périmètres de protection du patrimoine — en pointillés rouges - sont définis sur notre commune : les abords de la Chapelle Saint-Donat et du château de Mouans-Sartoux. Sur ces périmètres, seule est autorisée la publicité apposée à titre accessoire sur mobilier urbain. L'installation des publicités, enseignes et pré-enseignes doit faire l'objet d'une autorisation préalable en mairie (formulaire cerfa n°14798*01) et doivent être conformes au nouveau RLP.

Les dispositifs existants devront être mis en conformité avec les dispositions du nouveau RLP, selon des délais courant à compter de l'entrée en vigueur du RLP :

- Pour les enseignes, le délai de mise en conformité est de 6 ans ;
- Pour les publicités et pré-enseignes, le délai de mise en conformité est de 2 ans.

Le nouveau RLP est consultable au service Urbanisme aux jours ouvrables (mardi, mercredi et vendredi matin) et sur le site internet de la mairie.

La Croix-Rouge recherche des logements

La Croix-Rouge, dont une partie de son activité est située à Mougins en limite de Mouans-Sartoux est à la recherche de logements de type T3/T4 ou de studios pour loger 8 jeunes isolés protégés dont elle a la responsabilité et assure leur accompagnement social quotidien. Il s'agit de jeunes en formation professionnelle ou en apprentissage ou étudiants.

Aussi, la Croix-Rouge fait appel aux propriétaires du parc locatif privé de Mouans-Sartoux et les informe que les conditions de location seront sécurisées par le fait que le titulaire du bail sera la Croix-Rouge, le loyer, les charges et l'entretien du logement

seront assurés directement par elle.

Par ailleurs, la Croix-Rouge effectue une visite quotidienne dans les logements pour rester proche des jeunes occupants, les aider dans la prise d'autonomie et pour garantir une bonne occupation du logement et de l'environnement.

Si cette annonce vous intéresse et si vous avez le souhait de soutenir l'action de la Croix-Rouge en faveur des jeunes majeurs isolés, si vous pratiquez un loyer raisonnable merci de contacter les établissements du Pôle Enfance de Mougins : pole.mougins@croix-rouge.fr et prendre attache avec la directrice M^{me} Sylvie Garcia.



La police municipale pérennise l'utilisation des caméras-piétons

Après avoir participé à l'expérimentation des caméras mobiles par les agents de la police municipale en 2017 et en 2018, la commune de Mouans-Sartoux a souhaité pérenniser l'utilisation des caméras piétons.

La police municipale de Mouans-Sartoux est dotée de 7 nouvelles « caméras-piétons » qui sont utilisées depuis le mois de juillet 2020 (1). Les agents de police municipale en sont équipés individuellement lors de leurs missions et peuvent ainsi procéder à un enregistrement audiovisuel de leurs interventions, en tout lieu. Le but :

- Prévention des incidents au cours des interventions
- Constatation des infractions et poursuite de leur(s) auteur(s)



par la collecte de preuve(s)
- Formation des agents de la police municipale aux techniques d'interventions. Lors d'une intervention, l'agent de Police Municipale déclenche sa caméra-mobile, qui devra être bien visible. Sauf si les circonstances l'interdisent, il doit obligatoirement le signifier à la personne filmée. L'enregistrement est matérialisé par un signal visuel (led rouge). Les images enregistrées sont

cryptées et stockées conformément à la réglementation. Elles sont exclusivement consultables par des personnes habilitées et ne peuvent être lues qu'avec un logiciel dédié.

(1) Conformément au décret n° 2019-743 du 17 Juillet 2019.

Atlas de la biodiversité : l'aventure continue

Vous aussi participez au recensement de la faune et de la flore de Mouans-Sartoux. Une plante, une fleur, un insecte, un oiseau ou tout autre végétal ou animal qui attire votre attention est une donnée importante à collecter.

Pour quoi faire ?

Mieux connaître notre biodiversité c'est mieux la protéger. Ainsi nous pourrons :

- comparer avec les relevés faune/flore effectués entre 2011 et 2014 et identifier les éventuels effets des activités humaines sur les milieux naturels et urbains

- intégrer dans la révision en cours du Plan Local d'Urbanisme (PLU) ces données afin de contribuer à la sauvegarde des espèces animales et végétales.

Comment faire ?

- Rendez-vous sur la page d'accueil du site web de la commune de Mouans-Sartoux



- Cliquez sur Atlas de la biodiversité
- Onglet « bulletins d'observations »
- 3 possibilités pour renvoyer vos observations :

- par le questionnaire en ligne (PC, smartphone, ...) :

<https://framaforms.org/abc-de-mouans-sartoux-1605890314> (icône téléchargeable sur la page d'accueil des smartphones)

- par mail : biodiversite@mouans-sartoux.net

- en les déposant à l'accueil (rez-de-chaussée) de la mairie (place Général de Gaulle)

Dans tous les cas il est souhaitable de joindre une photo pour spécifier la nature de l'élément

observé.

Et pour toutes vos questions concernant l'Atlas de la Biodiversité de Mouans-Sartoux, nous contacter à biodiversite@mouans-sartoux.net



Soutenons les commerçants de Mouans-Sartoux !



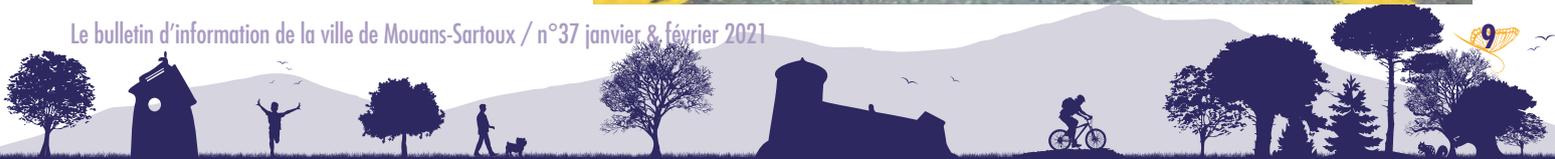
Plus que jamais et après les annonces du Premier Ministre Jean Castex du jeudi 7 janvier 2021 relatives notamment à la prolongation de la fermeture des bars et des restaurants, soutenons les commerçants de Mouans-Sartoux ! Vous pouvez télécharger l'application *Commerces à Mouans-Sartoux*, développée au printemps dernier par Gabriel Plassat, élu mouansois, sur une idée de Bertier Lyut : <https://mouans-commerces.glideapp.io/> La liste est régulièrement mise à jour et n'est pas exhaustive. Nous invitons les commerces qui n'y figurent pas encore et s'ils le souhaitent, de s'ajouter.

Vous pouvez également consulter la page de [Facebook de la ville](#) où sont présentés de façon non exhaustive des commerçants des différents quartiers de la commune.



Schéma directeur cyclable : donnez votre avis !

La commune engage l'élaboration de son schéma directeur cyclable 2020-2030. Il s'agit de définir les priorités des prochaines pistes cyclables, stationnements et aménagements pour développer la pratique du vélo. Pour recueillir vos avis, idées et bénéficier de l'expérience des personnes qui font du vélo sur Mouans-Sartoux nous avons réalisé ce questionnaire : <https://ee.kobotoolbox.org/x/uSdncyrH> Dans les limites liées au Covid 19, une séance publique sera organisée pour partager vos propositions et poursuivre les échanges.



Dépôts sauvages : désormais, le pollueur payera !

Les dépôts sauvages sont de plus en plus nombreux sur la commune.

La police municipale a constaté 19 dépôts en 2018, 26 dépôts en 2019 et 40 dépôts en 2020 !

Ces dépôts laissés illicitement par des personnes peu soucieuses de l'environnement, engendrent des coûts financiers importants à la charge de la commune pour l'enlèvement de ces dépôts.

Suite à ces incivilités récurrentes, la commune a pris une délibération (conseil municipal du 16/12/2020) stipulant de faire enlever ces dépôts au frais du responsable de ces faits.

Un montant forfaitaire de 500 € sera appliqué au contrevenant pour l'enlèvement du dépôt qu'il a occasionné, sans compter qu'une procédure au pénal sera aussi engagée à son encontre.

Ces dépôts sauvages sont malheureusement déposés dans les espaces publics alors que la commune de Mouans-Sartoux dis-



pose d'une déchetterie au 2 000 route de Pégomas) et qu'en cas d'incapacité à se déplacer, on peut contacter le service collecte CAPG .

Un n° vert 0800 506 586 est mis à disposition.

La parole aux élus

Liste d'Union pour la gestion municipale

Un article récent paru dans la revue Nature présente une étude qui nous éclaire et nous questionne sur l'artificialisation de notre monde. Il est indiqué que la masse des produits artificiels manufacturés a dépassé la biomasse vivante. Ce constat a quelque chose de vertigineux, alors que l'espèce humaine ne représente que 0,01 % de la biomasse, elle produit plus de matériaux que la Nature elle-même. De plus, contrairement à la Nature, ces matériaux produits par l'Homme, au détriment très souvent des ressources naturelles, ne sont pas biodégradables pour la plupart. Avec la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la question des déchets et de leurs impacts environnementaux doit être au cœur de toutes les réflexions.

Pierre ASCHIERI

Liste « Mouans-Sartoux avec Passion »

Tumultueuse... C'est ce qui caractérise l'année qui vient de s'écouler, charriant avec elle son lot quotidien d'incertitudes et d'inquiétudes. Notre pays est durablement éprouvé tant sur le plan économique que social voire sociétal. Pour autant, 2020 n'est pas à rayer de nos mémoires. Au contraire, nous devons en retenir des enseignements pour l'avenir... Sur l'incapacité au sommet de l'État à protéger les Français en pleine crise, conjuguant « en même temps » impréparation du Gouvernement et administration centrale sclérosée. Face à l'urgence sanitaire, ce sont les Collectivités territoriales et leurs équipes qui ont rempli ce rôle avec brio. Comme quoi, réduire le nombre d'élus locaux n'était pas la proposition la plus inspirée du quinquennat. Pour 2021, préservons l'essentiel. Bonne et heureuse année.

Christophe CHALIER

Liste « Participe Présent »

Malgré le contexte si difficile pour tous, Participe Présent garde le cap vers plus de démocratie participative. Notre élue Aline Hanouz a passé le flambeau à Yann Savignac. Participant de près à la vie municipale, nous continuerons à nous et vous informer. Pourquoi pas la mise en place de comités de quartier comme cela va se faire à Valbonne, ou la possibilité pour chaque citoyen de poser des questions au conseil municipal comme cela se fait à Cannes ? Pour une ville à l'écoute de ses habitants, nous sommes à l'écoute de vos idées, propositions, remarques... sur notre page Facebook, notre casier à la mairie... ou ailleurs dès que les réunions seront possibles...

Meilleurs vœux à tou.te.s !

Yann SAVIGNAC



L'Orée du bois labélisée « école de commerce équitable »



Un jury national s'est réuni le mois dernier afin de décerner le label « Ecoles de Commerce Équitable » à sept établissements scolaires français.

Parmi lesquels l'école de l'Orée du Bois de Mouans-Sartoux !

A ce jour, une vingtaine d'établissements à travers toute la France détient ce label. Cette labellisation comporte trois niveaux d'engagement, l'école de l'Orée du Bois a décroché le niveau 2 d'engagement.

Un dossier préparé durant un an !

Tout a commencé le vendredi 17 janvier 2020, un comité de pilotage est constitué au sein de l'école lors d'une première réunion entre enseignants, bénévoles de la [Maison du Commerce Équitable](#), (MCE), animateur périscolaire, parents d'élèves et coordonnatrice de la [Maison d'Éducation de l'Alimentation Durable](#).

Par la suite, une délibération à ce sujet est votée lors du conseil d'école le mardi 11 février 2020. La constitution du dossier de candidature peut, alors, démarrer. Les critères d'obtention dépendent de plusieurs objectifs qui constituent également des axes de progrès :

- **achat de produits équitables** au sein de la MEAD qui gère l'achat des

produits alimentaires destinés aux élèves qui fréquentent les cantines de la commune, une politique d'achats responsables est menée. Le chocolat, le pain et les bananes sont issus du Commerce Équitable. L'Association des Parents d'Élevés (APE) achète dans la mesure du possible, des produits équitables (par exemple, le café lors de l'organisation de leur premier vide grenier en mars 2020, certains ingrédients pour la préparation des galettes des rois à l'école ou encore des *pandorino* issus du Commerce Équitable offerts à tout le personnel de l'école à l'occasion des fêtes de fin d'année).

- **Sensibilisation des élèves au Commerce Équitable**, la MCE intervient au sein de l'école notamment lors des classes « alimentation durable » organisées sur le domaine de la régie agricole municipale (photo ci-contre).

- **Communication sur les événements et engagements** de l'établissement en faveur du Commerce Équitable. La commune n'a pas hésité à informer, élèves et parents, du déroulement d'une journée « Commerce Équitable »

organisée par la MCE en février 2020.

- **Développement des partenariats** extérieurs et des jumelages autour du Commerce Équitable.

La ville de Mouans Sartoux est [Territoire de Commerce Équitable](#). Par ailleurs, l'APE de l'école est adhérente à la MCE. Des recommandations et des avis ont été communiqués au comité de pilotage lors de la labellisation.

Ainsi, l'école pourra progresser dans sa démarche Commerce Équitable.

Ce label récompense, avant tout, une motivation commune partagée par les enseignants, le personnel périscolaire, les parents d'élèves, la Maison du Commerce Équitable et la ville de Mouans Sartoux.

Vous pouvez retrouver des informations complémentaires sur le site : www.label-ecoles-equitable.fr



Les collégiens sensibilisés aux enjeux agricoles et alimentaires

Le [Festival Alimenterre](#) est un événement sur l'alimentation durable et solidaire qui, grâce à une sélection de 8 films documentaires, amène les citoyens à s'informer et comprendre les enjeux agricoles et alimentaires en France et dans le monde.

Cette année, la [MEAD \(Maison d'éducation à l'alimentation durable\)](#) de Mouans-Sartoux est intervenue auprès de 2 classes de 5^e du collège de La Chênaie pour présenter le documentaire *Recettes pour un monde meilleur* réalisé en 2019 par Benoît Bringer.

Cette projection a été l'occasion d'échanger avec eux autour de plusieurs sujets comme l'impact de la consommation de viande sur la santé et l'environnement, la sous-nutrition de certains enfants en France et à l'étranger ainsi que l'importance de nos choix de consommation.

La MEAD s'est également associée à d'autres structures du 06 pour proposer en visionnage en ligne 6 films de la sélection

proposée par le Festival.

Il y a notamment eu une soirée avec la projection du documentaire *Recettes pour un monde meilleur* et une table-ronde avec différents acteurs locaux, dont la MEAD, à laquelle 60 spectateurs ont pu assister.



Les bouchons du cœur avec Univalom



Pour permettre de développer le recyclage des bouchons en plastique lancé par l'association France Cancer et Univalom proposent de collecter les bouchons à la déchetterie de Mouans-Sartoux. Un bac est mis à disposition, lui-même conçu avec des bouchons en plastique recyclés.

Infos : univalom.fr - Tél. : 0 800 229 217

Et également sur le site internet : france-cancer.com/bouchons/points-de-collecte

Les médaillés du travail honorés au château



C'est dans le parc du château que la ville de Mouans-Sartoux a reçu les médaillés du travail, en fin d'après-midi, aux côtés notamment du maire, Pierre Aschieri, et de l'adjoint aux travaux Roland Raibaudi.

Une promotion particulièrement dense avec de nombreux médaillés d'or et de vermeil.

La liste des récipiendaires : M. Rouvier ; M. Battilana ; Mme Bacquet ; M. Sengontini ; M. Lafenerre ; Mme Bocle ; Mme Bresson ; Mme Martin ; Mme Berthaud ; Mme Garito ; M. Guichon.



Noël à Mouans-Sartoux



ment étrange de l'année 2020. Photos avec le Père Noël, vin chaud, crêpes, spectacle de marionnettes, balade avec un dragon de 18 mètres de long, chanteuses, distribution de bonbons et gâteaux... Petits et grands ont pu revivre l'instant d'un après-midi, la magie de Noël.



« **Papa Noël, respecte bien les gestes barrière...** »

Le décor était installé.

Quatre-vingt mots d'enfants écrits sur des cartes colorées, accrochés sur le sapin le matin même, virevoltaient au vent... des mots magiques, remplis d'innocence, de lucidité et de générosité, que peuvent être celles d'un enfant...

Il s'en est allé vers de lointaines contrées emportant avec lui les sourires des enfants, parfois une larme au coin des yeux d'un grand, mais d'un « à l'année prochaine » de tout le monde.

Au quartier des Groules... le traineau du Père Noël a suivi les décorations installées par les commerçants dans leur quartier des Groules.

Revêtu de sa parure hivernale, assis sur son grand fauteuil rouge et or devant l'imposant sapin de Noël, une centaine d'enfants ont pu poser l'instant d'une photo qui immortalisera ce Noël telle-

Avec la participation de tous les commerçants de ce quartier dans les hauteurs de Mouans-Sartoux, et le Comité des Fêtes, Le Père Noël des Groules a rempli les yeux de mille étoiles à la veille de Noël.



Sur les places du village... et malgré le mauvais temps, le marché de Noël de Mouans-Sartoux a bien eu lieu le dimanche 20 décembre dernier de 9 h à 18 h.

Saluons le courage des organisateurs qui ont maintenu le marché et le courage des exposants malgré la pluie qui sont venus monter leur stand à 6 h du matin !

Une quarantaine de courageux commerçants mouansois et d'artisans offrant un panel de cadeaux allant du bijou à l'écharpe sans oublier certaines spécialités, le foie gras, des compositions florales etc.



Sur le parvis de la médiathèque... le samedi 5 décembre s'est tenu devant la foire aux Santons, ouverte toute la journée pour l'occasion, le petit marché de Noël de la Maison du Commerce Équitable.

L'occasion d'offrir des cadeaux d'artisanat originaux et éthiques ou de se régaler de chocolats et de délicieux panettoni équitables, sans oublier les clémentines bio de Golfe-Juan.



Culture : toujours

En cette année marquée notamment par la pandémie, les deux confinements et les contraintes sanitaires permanentes, les équipes culturelles et les associations de la ville de Mouans-Sartoux ont réagi avec énergie et imagination et n'ont pas baissé les bras.

Si certaines de nos grandes manifestations n'ont pu être réalisées, comme le Festival du livre, la fête de la musique, le FAPE, le colloque Arts sciences pensée, de nombreux événements ont eu lieu avec beaucoup d'enthousiasme.

Certains en présence du public, d'autres en ligne.

Nous avons collectivement voulu continuer à vous offrir une vie culturelle parce qu'elle est nécessaire.

Avec beaucoup d'innovations dans la forme : des spectacles « en vrai » et en visio, des livres qui ont été livrés à domicile par des bénévoles pendant le confinement, des activités nouvelles en ligne par la médiathèque, les cours de musique en ligne grâce à l'ensemble des professeurs de l'école de musique...

Nous avons rassemblé ci-contre une rétrospective, sans doute incomplète, un kaléidoscope de cette année qui aurait pu être « blanche » et qui a été au contraire très riche en événements innovants et solidaires !

Nous pouvons remercier et féliciter toutes les équipes et les associations culturelles de Mouans-Sartoux pour leur investissement, leur implication, leur volonté de résister pour que la vie continue !

Le Centre Culturel des Cèdres, l'école de musique Lucien Galliano, la Médiathèque, l'Espace de l'Art Concret, le cinéma La Strada, les compagnies de danse et de théâtre, et les associations toujours dynamiques en toutes circonstances.

Merci aux services municipaux, aux policiers municipaux et aux gendarmes qui nous ont accompagnés toute l'année.

L'année de catastrophes que nous venons de vivre a montré notre faculté de rebondissement et d'imagination. Nous n'avons pas baissé les bras ! Avec solidarité et générosité nous avons fait face aux événements. Si nous devons retenir quelque chose de positif avant de tourner la page du calendrier c'est bien ça !

Alors pour 2021, nous mettrons en œuvre nos idées nouvelles, nos innovations, et nous inventerons avec vous un programme de folie ! Car toujours la vie invente !

École de Musique Lucien Galliano

Concerts, concours régional de Piano, audition, cours de musique et interventions « chant choral » dans les écoles de Mouans-Sartoux, l'année 2020 a démarré « allegro » jusqu'au 16 mars.

Avec le confinement, il a fallu apprivoiser et maîtriser toute la gamme de la visioconférence... Ainsi 85 % des cours d'instruments ont été assurés, une vraie bouffée d'oxygène musicale pour les élèves. Après une rentrée « classique » en septembre, il a fallu reprendre le chemin de la visioconférence. En guise de « Noël du centre culturel » les élèves de l'école de musique ont à nouveau partagé des vidéos musicales équipés de leurs plus beaux bonnets de père Noël ou parés de guirlande lumineuse.



Centre Culturel des Cèdres

L'équipe du Centre Culturel a adapté son fonctionnement et sa programmation au gré des évolutions sanitaires : l'événement Partir en livre concentré sur une journée aux Jardins du MIP, la Fête du miel aménagée et déplacée en août, le Marché Gourmand maintenu pour le bonheur des producteurs locaux et des habitants. Les Rencontres de Mouans-Sartoux pour un Monde Nouveau en remplacement du Festival du Livre, ont rassemblé pendant deux jours plus de 1000 personnes autour de débats et spectacle avec Magyd Cherfi.



s la vie invente !

Médiathèque

L'année avait bien commencé avec une belle « Nuit de la médiathèque » où plus de 800 personnes sont venues participer aux différentes animations imaginées par l'équipe. La médiathèque a maintenu un certain nombre d'événements malgré les périodes de confinement et proposé un service de livraison à domicile de livres, disques et DVD avant de pouvoir mettre en place une offre de « Click & Collect » inédite.

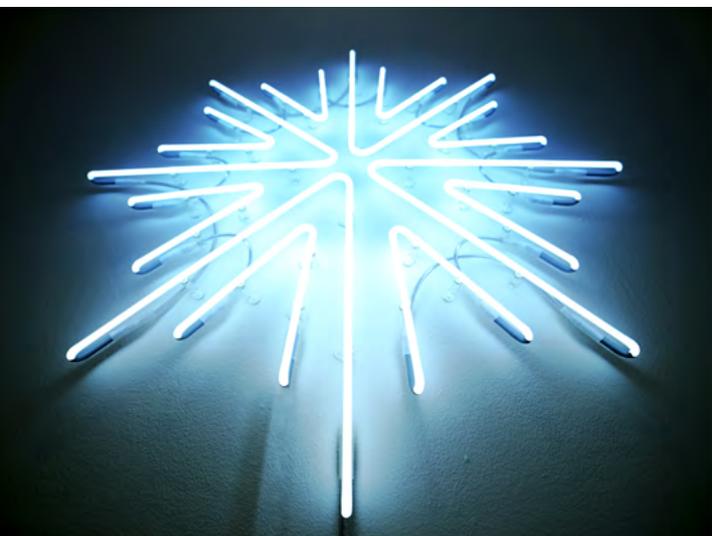


L'Espace de l'Art Concret

Une année qui devait marquer les 30 ans de l'[Espace de l'Art Concret](#) qui a su s'adapter et réorganiser sa programmation en fonction des événements.

Le public a pu découvrir les expositions : *Contrepoint* de Gérard Traquandi et la donation Albers Honegger, Francisco Sobrino, *Nouvelles Donnes* et *Géométries de l'invisible*.

L'Espace de l'Art Concret s'est par ailleurs vu reconnaître « Centre d'art contemporain d'intérêt national » et a obtenu la marque « qualité tourisme ».



« En 2020 nous avons perdu des gens que nous aimions et qui aimaient Mouans-Sartoux. Nous n'avons pas pu leur rendre l'hommage que nous souhaitions à cause des contraintes sanitaires, mais nous le ferons lorsque nous serons libérés ! »



MOMAR nous a quittés en avril, la tristesse fut immense et elle ne put s'exprimer. Nous ferons une grande fête dès que possible avec tous ses ami.es et la ville donnera son nom à un lieu public.

Notre conteur africain Mouansois était aimé de tout le monde, les petits comme les grands. Il

a aimé notre village comme notre village l'a aimé. D'une infinie gentillesse, il a été le souffle d'Afrique à Mouans-Sartoux et dans toute notre région. Invité dans toutes les écoles du département et au-delà, Racontant inlassablement les histoires de lion et de tous les animaux de son pays, il nous emportait par la magie de son talent de conteur et par la force de sa musique. Conteur et musicien, créateur de spectacles, il a enchanté les générations d'enfants qui ont eu la chance de l'entendre et de le connaître.



GUY BEDOS

Fidèle ami du Festival du livre et de Mouans-Sartoux où il trouvait un climat de bienveillance et de générosité qui lui allait droit au cœur. Par sa gentillesse et son humour il a su nous toucher

personnellement. Il se régalaient dans les allées du Festival où ses fans l'arrêtaient à chaque pas pour lui dire combien ils l'aimaient !

GISÈLE HALIMI

Avocate, figure du féminisme, défenseuse des droits des femmes, de l'égalité et de la justice, elle aimait aussi beaucoup le Festival du Livre auquel elle a participé plusieurs fois avec sa verve et son engagement intacts.



Les vœux du maire à la population



Crise sanitaire oblige, la traditionnelle cérémonie des vœux à la population qui se tient d'ordinaire à la salle Léo Lagrange ne pourra se tenir dans les conditions habituelles.

Le maire présentera ses vœux aux Mouansois sur la page Facebook de la ville, **vendredi 15 janvier 2021 à 19 h.**

Cette vidéo sera également accessible sur YouTube via le site web de la ville de Mouans-Sartoux.



Portraits de Mouansoises et de Mouansois qui ont participé à l'incroyable élan de solidarité et de générosité en 2020 et qui illustrent la carte de vœux de la ville de Mouans-Sartoux 2021.

Les santons, malgré tout



Malgré bien des péripéties liées à la crise sanitaire et le risque d'une annulation pure et simple, la foire aux santons a finalement pu se dérouler. Sur trois semaines seulement au lieu des sept semaines initialement programmées, grâce notamment à la mobilisation d'une vingtaine de bénévoles. Les amateurs de santons se sont malgré tout pressés à la médiathèque de

Mouans-Sartoux pour découvrir les nouvelles pièces mais aussi les best-sellers des santonniers de Provence. Parmi les plus belles créations de cette foire 2020 proposée par le centre culturel des Cèdres, les maisons de village de Françoise Massa, santonniers originaire de Breil-sur-Roya, sinistrée lors des violents orages qui se sont abattus dans les vallées du haut-pays, au début du mois d'octobre 2020.



Imprimé sur papier PEFC issu de forêts durablement gérées - Imprimeur labellisé Imprim Vert - Ne pas jeter sur la voie publique.



« Les faits papillon » bulletin municipal d'informations est édité par la ville de Mouans-Sartoux.

email : papillon@mouans-sartoux.net

Directeur de la publication : Pierre ASCHIERI - mairie@mouans-sartoux.net

Tél. : 04 92 92 47 00 - Adresse : BP n° 25 - 06371 Mouans-Sartoux Cedex - www.mouans-sartoux.net

Avec le concours des services municipaux de la ville de Mouans-Sartoux.

